

Transition du régime de croissance algérien et recomposition des économies du Maghreb

The date of receipt of the article: 14/05/2017

The date of acceptance for publication: 03/04/2018

Bernard HAUDEVILLE

Professeur Émérite en Économie
CERGAM, Aix Marseille Université, France
Bernard.haudeville@gmail.com

Rédha YOUNES BOUACIDA

Maitre de Conférences, HDR en Économie
Université du 20 août 1955 Skikda, Algérie
CAE-CERGAM, Aix Marseille Université, France
redha.younes.bouacida@gmail.com

Résumé : Cet article traite des possibilités d'une transition du modèle de croissance de l'économie algérienne vers un modèle de croissance fondé sur l'économie de la connaissance et des conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'ensemble des économies du Maghreb. Comment le modèle économique algérien peut évoluer d'une économie de rente (croissance tirée par les recettes du secteur des hydrocarbures) vers une économie fondée sur la connaissance et tirer un meilleur parti des efforts consentis à travers les politiques de recherche et d'innovation mises en place depuis le début des années 1990 ? Quel sera l'impact de cette transition économique en Algérie sur les économies des pays du Maghreb, et sa contribution à l'intégration économique et au développement du continent Africain ? Ce sont les questions examinées dans ce papier.

Mots clés : Économies de la connaissance, Émergence, Échanges intra-régionaux, Intégration économique.

ملخص: يهدف هذا المقال الى دراسة إمكانيات انتقال نموذج النمو الاقتصادي الجزائري نحو نموذج اقتصاد المعرفة والتأثيرات الناتجة على اقتصاديات دول المغرب العربي. كيف يمكن للنموذج الاقتصادي الجزائري الاستفادة من السياسات في مجال البحث العلمي و الابتكار والانتقال بذلك الى نموذج مبني على اقتصاد المعرفة ? ماذا سيكون تأثير هذا التحول الاقتصادي على اقتصاديات دول المغرب العربي ومساهمته في التكامل الاقتصادي والتنمية في افريقيا? هذه هي التساؤلات التي سنعالجها في هذا البحث العلمي.

كلمات المفتاحية: اقتصاد المعرفة، نشوء، مبادلات إقليمية داخلية، اندماج اقتصادي

Introduction:

Il est admis aujourd'hui que depuis le rapport diagnostic de l'OCDE en 2001 (1), les économies contemporaines « sont progressivement devenues des économies fondées sur la connaissance » (2 : 169). Dans les pays développés ou les pays en développement, l'économie de la connaissance est contemplée comme un facteur de développement et détermine ainsi la capacité de concurrence internationale d'une économie. Le remarquable développement des pays « émergés » montre bien la puissance du cercle vertueux constitué par l'amélioration des compétences de la main d'œuvre, la diffusion des connaissances, l'augmentation de la productivité, l'accès à des segments de marché à plus fort contenu en valeur ajoutée, la production et la valorisation de connaissances nouvelles dans un processus continu d'innovation de produits et de procédés. Ces différents éléments rentrent dans le cadre de ce que l'OCDE (1996) a regroupé sous le terme d'économie fondée sur la connaissance (3).

De ce point de vue, le système économique en Algérie n'est pas encore dynamique pour pouvoir intégrer l'économie mondiale. Pourtant, depuis le début des années 1990, l'État a entamé un processus de libéralisation de l'économie afin de promouvoir un tissu productif compétitif, à partir duquel, la place des petites et moyennes

entreprises est devenue dominante dans la création d'emploi et dans l'activité économique. En parallèle, les pouvoirs publics ont mis en place des politiques scientifiques et technologiques afin de promouvoir le développement d'une économie de la connaissance. Aujourd'hui, l'économie algérienne est encore loin du modèle fondé sur l'économie de la connaissance. Elle est peu diversifiée et demeure largement tirée par le secteur des hydrocarbures qui représente 96% des exportations et engendre près de 50% des recettes de l'État.

L'entrée de l'Algérie dans une économie fondée sur la connaissance est susceptible d'avoir des conséquences importantes sur l'ensemble des pays du Maghreb de part la recomposition de ses économies, et indirectement sur les relations entre cette région et l'Union Européenne, son principal partenaire économique. A plus long terme, le développement de la région Nord du continent africain peut aussi apporter une contribution à l'intégration économique et au développement de l'Afrique.

L'objectif de ce papier est d'examiner les possibilités d'une transition du modèle de croissance de l'économie algérienne et l'impact que cette transformation pourrait avoir sur l'ensemble des économies du Maghreb. Comment le modèle économique algérien peut évoluer d'une économie de rente (croissance tirée par les recettes du secteur des hydrocarbures) vers une économie fondée sur la connaissance, et tirer un meilleur parti des efforts consentis à travers les politiques de recherche et d'innovation mises en place depuis le début des années 1990 ? Quel sera l'impact de cette transition économique en Algérie sur les économies des pays du Maghreb, et sa contribution à l'intégration économique et au développement du continent Africain ? Dans la première partie, un bilan contrasté de l'état actuel du SNI en Algérie au sens étroit, montre une situation peu favorable, mais comportant un certain nombre de points positifs récents. De ce fait, l'évolution des dernières années fait apparaître une fenêtre permettant la transition du régime de croissance de l'économie algérienne. Dans la deuxième partie, les conséquences de cette transformation sur les économies du Maghreb et les relations avec l'Union Européenne sont

examinées. L'apparition d'un système industriel dynamique en Algérie devrait ouvrir de nouvelles perspectives d'échanges, renforcer l'intégration régionale et réduire la polarisation des économies de la région sur l'Union Européenne. Enfin, en guise de conclusion, quelques enseignements sur la recomposition de l'économie du Maghreb, à savoir, l'évolution des échanges dans cette région, et sa contribution à l'intégration économique de l'Afrique.

1. Perspectives de développement de l'économie de la connaissance en Algérie

Dans cette section, nous allons abordés dans un premier temps les efforts des pouvoirs publics algériens en matière de création de compétences et le développement des activités de recherche. Ensuite, nous essayons de montrer les perspectives de développement de son Système National d'Innovation afin de construire une économie de la connaissance et améliorer ainsi ses performances économiques.

1.1. Création de compétences et développement des activités de recherche

Depuis plus de deux décennies, l'État algérien s'est fixé comme ambition de développer une économie de la connaissance. Pour atteindre cet objectif, il a préconisé une série de mesures passant par un investissement accru dans les compétences et les activités de recherche et développement (R-D).

Le niveau de la scolarité a connu une amélioration considérable ces dernières décennies en Algérie. Aujourd'hui, les taux de scolarisation dans l'enseignant primaire et secondaire sont supérieurs à 97% (4). Cela rend compte des effets de l'éducation que peuvent avoir sur la productivité et la croissance de part l'amélioration du niveau du capital humain. D'une part, ceci favorise les possibilités pour recevoir des formations qualifiantes en rapport avec les besoins du système productif, et d'autre part, facilite à chacun l'accès à la connaissance.

Au-delà du niveau de scolarité obligatoire, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche en Algérie a aussi connu une évolution considérable. En effet, les effectifs des étudiants ont été multipliés par plus de 6 depuis le début des années 1990 pour totaliser en 2016 plus de 1,5 millions étudiants, majoritairement distribué dans les filières des sciences humaines et sociales (5). Les effectifs des enseignants ont suivi cette évolution et compte désormais plus de 50 000 enseignants. Compte tenu de tous les efforts déployés par les pouvoirs publics algériens, l'enseignement supérieur présente les caractéristiques d'un mode d'enseignement de masse en négligeant l'aspect de formation qualitatif. Les universités forment chaque année des milliers de diplômés sans se soucier du niveau des formations. Aussi, compte tenu du très grand nombre des étudiants, le taux d'encadrement est relativement faible notamment dans les filières des sciences humaines et sociales (le ratio est de 1 enseignant pour 80 étudiants) (ibid). De ce fait, il serait important de privilégier les formations dans les domaines scientifiques et techniques, pour développer des compétences (ingénieurs, techniciens, etc.) qui pourront s'impliquer ensuite dans les activités de production de connaissances, mais aussi dans l'absorption de savoirs externes à la Cohen et Levinthal, (1990) (6) et favoriser ainsi les activités de R-D et d'innovation.

En dépit de tous les programmes quinquennaux mis en place par l'État depuis 1998 pour promouvoir le développement des activités de recherche et d'innovation, les dépenses consacrées aux activités de R-D (moins de 1% du PIB) demeurent faibles. Ceci s'explique en grande partie par la faible implication du secteur privé dans les activités de recherche (moins de 0,10% des dépenses totales en R-D). Les institutions publics (universités, centres de recherche, etc.) restent les principaux lieux des activités de recherche. Malgré l'augmentation des effectifs des chercheurs ces dernières années, le ration de 700 chercheur/million d'habitants en Algérie reste bien en dessous de la moyenne mondiale (autour de 1080 chercheur/million d'habitants) (7).

Contre toutes les insuffisances mentionnées ci-dessus, le niveau de l'activité scientifique en Algérie est évolution rapide. Depuis le début des années 2000, le nombre de publications scientifiques (toutes discipline confondu) est passé de 241 à 2302 (ibid). L'Algérie compte aujourd'hui 58 articles/millions d'habitants, cependant, elle reste bien inférieur à la moyenne mondiale qui est de 147 articles/millions d'habitants (7).

Compte tenu de tous ces éléments, l'Algérie devrait fournir plus d'efforts pour promouvoir le développement des activités de R-D et d'innovation. Notamment en octroyant plus de moyens pour ce secteur et l'amélioration de l'environnement de travail pour l'ensemble des chercheur et de surcroit, limiter à l'occasion la fuite des cerveaux à l'étranger.

1.2. SNI et performances économiques

Le concept de Système National d'Innovation propose un cadre théorique particulièrement éclairant, et s'adapte absolument au cas des pays en développement et permet une analyse détaillée des forces et des faiblesses des différents systèmes économiques (8).

De ce point de vue, étant donné que les activités de recherche en Algérie s'organisent dans des institutions publiques, et dans une situation où l'innovation suppose des interactions étroites entre le secteur de la recherche public et privé, il semble qu'il en va différemment en Algérie puisque la valorisation des résultats de la recherche dans la sphère productive est négligeable. Pour mesurer l'impact de la production scientifique sur les activités d'innovation, nous nous appuyons sur l'indicateur « nombre de brevets ». Sur la base des statistiques de dépôt de brevets de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en 2012, 90% des demandes de brevets sont d'origine étrangère (9). Ce constat démontre que la croissance de l'activité scientifique a eu un impact négligeable sur les activités d'innovation. Dans une majorité des entreprises algériennes, la culture des activités de R-D et d'innovation est peu présente (10).

De ce fait, la faible implication des entreprises dans les activités de recherche et d'innovation limitent énormément les performances en matière d'innovation. Aussi, la densité du maillage entre les différents acteurs qui constituent le SNI algérien (établissements de recherche publics, agents économiques, relais et structures d'appui à l'innovation, etc.) est faible. Au final, le SNI algérien est immature ou en cours de constitution puisque son pouvoir de distribution est quasi nul (ibid).

Compte tenu de tous ce qui a été exposé antérieurement, nous pensons que l'Algérie peut à terme, faire la transition vers un régime de croissance fondée sur l'économie de la connaissance et améliorer ainsi les performances de son système productif. Trois facteurs permettent d'avancer dans cette direction : « l'augmentation du niveau général d'éducation, le développement récent de l'activité scientifique et l'importance nouvelle accordée à la science et à la technologie dans la stratégie globale de développement. Appuyés par une capacité de financement importante des pouvoirs publics, ils ouvrent des possibilités qui se rencontrent rarement à ce niveau » (11 :107).

2. Les conséquences pour les économies du Maghreb

Nous commençons par rappeler quelques caractéristiques des économies de la région avant de montrer en quoi l'entrée de l'Algérie dans l'économie fondée sur la connaissance est susceptible de modifier la situation.

2.1. La situation actuelle des économies du Maghreb

Par rapport à la question qui nous intéresse, les trois économies de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie présentent, à des degrés différents, deux caractéristiques communes : 1 ce sont des économies peu industrialisées et 2 leurs échanges extérieurs sont fortement polarisés sur l'Union Européenne qui constitue leur principal marché, mais aussi leur principal pourvoyeur de biens et services, de technologie et d'investissements directs.

2.1.1. Des économies faiblement industrialisées

Avec des profils assez différents, les trois économies du Maghreb ont en commun d'avoir un secteur manufacturier assez peu développé. Malgré les efforts entrepris pour la libéralisation des économies, la privatisation de certaines entreprises publiques et les programmes de mise à niveau, les résultats ne semblent pas avoir permis l'apparition de systèmes productifs dynamiques à l'instar de ce qui a pu se produire dans d'autres régions du monde. Même s'il y a des évolutions en cours, on peut résumer sans trop s'éloigner de la réalité en disant que l'économie tunisienne est largement dominée par le secteur des services, celle de l'Algérie par les hydrocarbures et celle du Maroc par l'agriculture et les services. En conséquence, les industries manufacturières y occupent une place limitée. En utilisant les statistiques de l'UNIDO, le poids des industries manufacturières au sens de la CITI est partout inférieur à 20% (Tableau n° 1) (12).

Tableau n° 1 :
Poids du secteur manufacturier dans
le PIB (2015)

Algérie	4 %
Maroc	13%
Tunisie	17 %

Source : UNIDO

On voit aussi que le niveau d'activité manufacturière rapporté au nombre d'habitants est particulièrement bas, traduisant une sous industrialisation marquée de ces trois économies (Tableau n° 2) (12).

Tableau n° 2 :
Valeur Ajoutée du secteur manufacturier
par habitant (US \$, 2015)

Algérie	207
Maroc	421
Tunisie	703

A prix constant de 2010
Source : UNIDO

En termes de spécialisation, ces économies sont peu présentes sur les catégories de produits les plus dynamiques au niveau mondial, tels que les machines de bureau et ordinateurs, les équipements de radio, TV et équipements de communication, les machines et appareils électriques ou encore les autres équipements de transport dont la croissance, en rythme annuel dépasse les 7% sur la période 2000-2009. La part des activités à niveau technologique moyen ou haut dans la valeur ajoutée manufacturière (VAM) est partout réduite (Tableau n°3) (13).

Tableau n° 3 :
Part des activités de niveau technologique
moyen ou haut dans la VAM (2012)

Algérie	27 %
Maroc	28 %
Tunisie	22 %

Source : UNIDO

Bien qu'il date maintenant de plus de vingt ans, le constat que faisait le CEFI en 1992 (14), à savoir que « le secteur industriel présente de faibles niveaux de valeur ajoutée, de salaires et de taux de profits » (15 : 44) ne semble pas fondamentalement remis en cause.

Aussi, n'est il pas étonnant de constater que ces pays occupent une place tout à fait marginale dans l'industrie manufacturière au niveau mondial avec des poids de l'ordre de 0,1% voire moins... Les indicateurs de compétitivité sanctionnent ces performances médiocres. En utilisant l'indicateur composite calculé par l'UNIDO, les trois pays se situent, en 2016, entre la 58^{ème} (Tunisie) et la 87^{ème} (Algérie) place mondiale (Tableau n° 4) (16).

**Tableau n° 4 :
Classement d'après l'indicateur
de compétitivité de l'UNIDO (2016)**

Algérie	87
Maroc	67
Tunisie	58

Source : UNIDO

De fait, l'ouverture de ces économies dans le cadre des échanges euro méditerranéens a mis en avant la faible compétitivité de certains secteurs.

2.1.2. Un faible niveau des échanges intra régionaux

En dépit des accords commerciaux bilatéraux existant entre les pays de la région du Maghreb depuis les années 1990, et de tous les efforts consentis pour dynamiser la coopération notamment économique dans cette région, les échanges commerciaux entre ces trois pays restent marginaux, et les visions sont clairement tournées ailleurs. Comme on

peut le constater sur les chiffres du tableau n°5 (17), l'évolution et la répartition des exportations de marchandises dans la région nord africaine sont peu significatives.

Tableau n° 5 :
Evolution et répartitions des exportations de marchandises de la sous-région* (en pourcentage)

Afrique du nord Vers...	Afrique du Nord	Reste de l'Afrique	Europe
2001	3	0,6	69,1
2006	2,6	0,6	61,1
2010	4,4	2,3	51,3

**Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Soudan, Mauritanie
Source : CEA des Nations Unies*

A l'exception de la Tunisie qui affiche un taux d'exportation intra-régional proche des 12%, l'Algérie et le Maroc affichent des taux relativement bas, respectivement 3,01% et 0,4%. Bien que ces pays soient mutuellement des partenaires africains principaux les uns pour les autres, il est clair qu'ils n'échangent pas assez, et quand ils le font cela concerne des produits manufacturiers à faible valeur ajoutée (articles d'habillement, produits chimiques et dérivés, produits du cru, etc

La sous-industrialisation, la faible part de la valeur ajoutée dans les produits manufacturiers et la diversification des biens à un niveau bas limitent considérablement les performances des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb.

2.1.3. Une forte polarisation sur l'UE

Il s'agit aussi d'économies fortement polarisées sur une région, l'Union Européenne, avec laquelle elles effectuent environ les deux tiers de leurs échanges extérieurs même si cette proportion a tendance à diminuer (en faveur des pays émergents notamment la Chine, et seuls les produits de hautes technologies résistent). Elle se retrouve dans les échanges scientifiques, comme cela a été rappelé plus haut, dans les transferts de technologie et dans les investissements directs. De ce fait et compte tenu de l'écart entre les niveaux de développement, les économies du Maghreb se trouvent dans une position de relative dépendance par rapport aux économies des pays de l'UE, en fait par rapport aux firmes multinationalisées de l'UE, qui impulsent leur développement en fonction des choix stratégiques qu'elles effectuent au plan mondial. Cette situation n'a rien d'extraordinaire et rares sont les économies, qui, dans la mondialisation actuelle, ne la connaissent pas, à un degré ou à un autre. Elle ne fait pas non plus obstacle à un réel développement de l'activité manufacturière comme l'attestent de nombreux exemples dans toutes les régions du monde. Par contre, elle constitue une sorte de plafond de verre qui contraint le rythme de développement à dépendre d'impératifs qui ne dépendent pas ou dépendent peu des choix ou des aspirations des pays concernés. S'affranchir de ce plafond de verre, comme l'ont fait des pays comme Taiwan ou la Corée du Sud, suppose d'acquérir la maîtrise d'une partie au moins des technologies utilisées et de l'orientation des investissements.

2.2. La recomposition de l'économie régionale et l'évolution des échanges

Avancer dans l'économie de la connaissance signifie que de nouvelles compétences sont disponibles, que le stock de savoir et de savoir faire qui sont maîtrisés augmente, que de nouvelles applications de ces capacités sont trouvées au niveau du système productif et que l'ensemble constitué par la production, la diffusion et la valorisation des connaissances commence à entrer en résonance et à revêtir un caractère systémique.

Dans l'économie mondiale actuelle, le développement de nouvelles productions manufacturières ne se fait plus de façon autonome. L'échec des stratégies d'industrialisation tournées exclusivement vers le marché intérieur, de type substitution aux importations, a montré les limites de cette approche. Le développement industriel passe désormais par l'entrée dans les filières mondialisées.

Aujourd'hui de nombreuses activités sont organisées sous la forme de filières à l'échelle mondiale impliquant une répartition des opérations entre les pays et les régions du monde. De ce fait, le plus court chemin vers le marché mondial consiste à intégrer ces filières mondialisées (18). On peut s'en réjouir ou le déplorer, mais le fait est incontestable. Dès lors, le développement industriel, dont on sait le caractère stratégique, passe par l'intégration et l'évolution dans les grandes filières mondialisées. Cette internationalisation plus ou moins obligée pose de nouveaux problèmes, mais offre des possibilités inédites de valorisation des capacités locales et d'acquisition de capacités nouvelles par transfert ou par co-production avec des partenaires plus avancés. Gereffi en 1995 (19) offre une analyse des cinq étapes de la remontée dans la chaîne de valeur : l'exportation de produits primaires, l'assemblage ou le montage, la fourniture de composants et la fabrication sous marque de l'acheteur (Original Equipment Manufacturer, OEM), à la production et à l'exportation sous marque propre.

Le recours aux IDE constitue l'un des systèmes de la mondialisation notamment pour des pays dans lesquels la motivation financière n'est pas la plus prioritaire. Lorsque l'initiative privée est faible, l'État devient un partenaire indispensable dans les joint ventures qui réunissent dans de nombreux pays, capitaux locaux et capitaux étrangers. Ces participations publiques peuvent ensuite être cédées à des investisseurs locaux. Les Chaebols, comme Hyundaye, Samsung, Lucky-Goldstar, qui ont tiré longtemps la croissance de la Corée ont été créés avec des capitaux nationaux puis revendus au secteur privé (l'économie Taïwanaise a aussi comporté pendant longtemps un fort secteur public, en particulier dans l'industrie lourde, et un secteur important des entreprises du parti unique de l'époque (kuo min tang). Si maintenant on introduit une réelle capacité financière de l'État, on fait apparaître de nouvelles perspectives. Le pays n'est plus tenu d'accepter, faute de moyens, tous les projets d'IDE, quels qu'en soit la nature, les conditions et l'intérêt pour l'économie nationale. Il peut se montrer plus sélectif en privilégiant les projets ayant un contenu substantiel en travail qualifié ou comportant des transferts de connaissances appréciables. Il est également possible de peser en faveur de ces dimensions, travail qualifié, apprentissage et transferts de savoirs dans tous les projets. C'est d'autant plus facile que les capacités correspondantes existent au niveau local. Mais l'État peut aussi prendre l'initiative et rechercher à l'étranger les partenaires capables de l'accompagner dans l'implantation puis la gestion de projets industriels. De plus, dans la mesure où l'État a investi en partenariat avec des investisseurs étrangers, il dispose en tant qu'associé d'un réel pouvoir d'influence sur la gestion des entreprises une fois que les investissements ont été réalisés et que les entreprises sont entrées en production.

Un scénario dans lequel l'Algérie serait dotée d'un appareil industriel développé, y compris dans les domaines de moyenne et haute intensité technologique, et où elle disposerait d'un Système National d'Innovation dynamique, ouvre de nouvelles perspectives au niveau régional.

Il y a, tout d'abord, de nouvelles opportunités d'affaires qui devraient se créer entre les pays de la région. Ces opportunités seront d'autant plus nombreuses que l'on aura pris soin de les prévoir dans la conception des projets. L'approche gravitationnelle des échanges extérieurs montre toute l'attractivité réciproque que peuvent exercer les économies du Maghreb les unes sur les autres, géographiquement connexes, proches par la culture, la langue, la religion, l'héritage commun, etc. L'intégration régionale devrait se trouver renforcée et redynamisée. En développant les échanges et en s'intégrant davantage, les économies du Maghreb, fortes d'un marché en voie d'unification de plus de 85 millions d'habitants, ne peuvent que gagner en autonomie et en pouvoir de négociation face à leur principal partenaire.

Mais un système actif de production de connaissances peut aussi constituer une alternative partielle à certains transferts venus du Nord et par là même contribuer à rééquilibrer la puissance que les firmes européennes tirent de leur avance technologique. Dans la situation actuelle, les échanges Nord Sud entre les pays européens et chaque pays du Maghreb privilégient ce que l'on peut qualifier de dimension verticale dans les échanges. Chaque pays trouve dans ses partenaires du Nord les capitaux, les technologies et les biens et services dont il a besoin. La configuration des flux se fait sur une base essentiellement bilatérale, donc à des conditions plutôt favorables au partenaire le plus fort. La possibilité de lier investissement et transfert de technologie, accès au marché et avantages fiscaux etc. traduit cette dissymétrie. L'approche par la théorie du pouvoir de négociation (20) montre bien que dans la mesure où les intérêts du pays hôte et de la firme multinationale peuvent diverger, le niveau technologique de celle-ci ou la spécificité du produit constituent les principaux déterminants sur

lesquels elle appuie son pouvoir de négociation. La présence d'une source d'approvisionnement en produits élaborés, de moyenne et haute technologie ainsi que de technologies avancées susceptibles d'être cédés aux voisins d'Afrique du Nord, ou exploitées avec eux, change résolument la perspective. Elle crée une offre et une concurrence nouvelles, ce qui ne peut qu'être bénéfique aux acheteurs, mais elle renforce aussi la dimension horizontale ce qui renforce collectivement le poids du Sud. La présence de capacités locales et le niveau de maîtrise de la technologie rendent crédible la possibilité de présenter une offre concurrente, ce qui renforce la position du pays d'accueil.

Conclusion

Les possibilités d'une transition du modèle de croissance de l'économie algérienne vers un modèle de croissance fondé sur l'économie de la connaissance peuvent contribuer à l'intégration économique de l'Afrique. Cela peut se noter à deux niveaux. Au niveau des pays du Maghreb, comme cela vient d'être exposé, le renforcement des échanges de biens et services, de technologie ainsi que les investissements croisés qui ne manqueront pas de suivre, donnera un nouvel élan à un processus d'intégration qui ne s'est jamais vraiment concrétisé dans le cadre de l'UMA, en dépit de conditions de départ qui sont plutôt favorables. Dans la plupart des expériences d'intégration régionale, il y a un ou parfois deux pays qui jouent un rôle fédérateur en structurant les flux autour de leur économie. Ce pays moteur polarise les échanges de biens et services, de technologie et de capitaux. On le voit en Afrique australe avec la République Sud Africaine, dans le cône Sud du continent américain avec le Brésil et à un moindre degré l'Argentine, en Asie avec le Japon et maintenant également la Chine. Toutes proportions gardées, l'Algérie pourrait jouer ce rôle d'impulsion à l'échelle du Maghreb.

Enfin, sur le plan continental, l'apparition d'un Maghreb émergent présente deux avantages. Il constitue une sorte de mouvement parallèle au processus d'intégration qui est en marche dans le cône Sud autour de l'économie sud africaine et nous pensons (21) que

l'intégration économique du continent ne peut se réaliser qu'à partir de l'intégration de ses différentes régions. C'est par conséquent un apport non négligeable au progrès de l'intégration continentale. Mais une zone à haute pression économique offrirait aussi la possibilité de fixer une partie des populations migrantes d'origine sub saharienne dans la mesure où elle offrirait des perspectives d'emploi à ces populations à un moment où les pays d'Afrique du Nord ont entamé, voire presque achevé pour la Tunisie, leur transition démographique et vont connaître une stabilisation de leur population active.

Références bibliographiques

- (1) .OCDE, (2001), *Tableau de bord de la science et de l'industrie*, OCDE, Paris.
- (2).Gerardin H., Poirot J., (2004), Transferts de connaissances et éthique, in Ben Marzouka T., Haudeville B.
- (3).OCDE, (1996), *L'économie fondée sur la connaissance*, Paris.
- (4).UNESCO, (2015), "General information of education in Algeria", <http://www.uis.unesco.org/DataCentre/Pages/country-profileFR>, consulté le 27/03/2017.
- (5).Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, (2016), "Bilan et Perspectives", in <http://www.mesrs.dz>, consulté le 11/04/2017.
- (6).Cohen, W.M., et Levinthal, D.A., (1990), Absorptive capacity: a new perspective on learning and innovation, *Administrative science quarterly*, vol 35.5, pp. 128-152.
- (7).UNESCO, (2015), Rapport de l'UNESCO sur la science, vers 2030, in <http://www.unesco.org>, consulté le 17/01/2017.
- (8).Albuquerque, E.M., (2004), Science and technology systems in less developed countries, in Moed H.F. : *Handbook of quantitative science and technology research*, Kluwer Academic Publisher.

- (9). OMPI, 2012, Base de donnée statistiques sur les brevets, in <http://www.wipo.int/portal/fr/>, consulté le 11/03/2017.
- (10). -Haudeville, B., Younes Bouacida, R., (2012), Recherche et innovation dans les PME algériennes : Une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprises , Actes de Colloque National : *L'innovation pour la compétitivité et le développement : Quelles perspectives pour un décollage réussi en Algérie ?*, ISGP/ Réseau international GLOBELICS, Alger.
- (11).Younes Bouacida, R. et Haudeville, B., (2015), Développement de l'économie de la connaissance en Algérie et inflexion du modèle de croissance, (2015), Revue El Bahith, n°15, 2015, Algérie, pp 101-113.
- (12).UNIDO, (2015), Statistiques sur le secteur manufacturier dans le monde, in <http://www.unido.org/data1/Statistics/Research/cip.html>, consulté le 29/04/2017.
- (13).UNIDO, (2012), Statistiques sur le secteur manufacturier dans le monde, in <http://www.unido.org/data1/Statistics/Research/cip.html>, consulté le 29/04/2017.
- (14).CEFI, (1992), La Méditerranée économique, *Economica*.
- (15).Bellon, B., Gouia, R., (1998), Investissements directs étrangers et développement méditerranéen, *Economica*.
- (16).UNIDO, (2016), Statistiques de performances de compétitivité industrielle dans le monde, in <http://www.unido.org/data1/Statistics/Research/cip.html>, Consulté le 29/04/2017.
- (17).Commission Economique Des Nations Unies Pour l'Afrique, (2012), Rapport économique sur l'Afrique, in [http:// www.uneca.org/f](http://www.uneca.org/f), consulté le 14/09/2012.
- (18).Gereffi, G., Humphrey, G., Kaplinsky, R., Sturgeon, T. J., (2001), *Globalisation, value chains and development?*, IDS Bulletin, 32 (3), p. 1-8.
- (19).Gereffi, G., (1995), State policies and industrial upgrading in East asia, Revue d'Economie Industrielle, 71, PP. 79-90.
- (20).Combes, E., Mucchielli, J. L., (1998), Le pouvoir de négociation entre FMI et pays hôte, in : Bellon, B., Gouia, R., (dir), *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, *Economica*. (Eds), 169-219.
- (21).Haudeville, B., (2004), Ouverture et compétitivité des pays en développement, Actes de colloque international des XVIIIèmes journées de l'Association Tiers-monde organisées en collaboration avec le Laboratoire

d'intégration économique internationale de Tunis les 30 et 31 mai 2002,
l'Harmattan, Paris.